

## 1. Pourquoi le gouvernement provincial fait-il installer des panneaux d'arrêt bilingues?

Comme l'indique la *Loi sur les services en français* de 2004, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse souhaite promouvoir le développement de la collectivité acadienne et francophone et a sauvegardé le français pour les futures générations.

## 2. Cela signifie-t-il que la Nouvelle-Écosse est en voie de devenir une province bilingue?

La présente initiative reflète ce qui se fait dans d'autres localités francophones ailleurs au Canada où des panneaux d'arrêt bilingues ont été installés pour soutenir, refléter et mettre à l'honneur la culture francophone. La modification du règlement vise uniquement l'installation de panneaux d'arrêt bilingues (anglais et français).

## 3. Comment est née l'idée d'installer des panneaux d'arrêt bilingues?

Un groupe d'élèves acadiens de l'École secondaire de Clare a rencontré les ministres du Cabinet en octobre 2019 pour demander l'installation de panneaux d'arrêt bilingues dans la municipalité de Clare. Après avoir examiné cette demande, il a été décidé d'autoriser l'installation de panneaux d'arrêt bilingues sur les routes municipales et provinciales partout dans la province.

## 4. Comment une collectivité doit-elle présenter une demande pour faire installer des panneaux d'arrêt bilingues?

L'Office des affaires acadiennes et de la francophonie et le ministère des Travaux publics ont élaboré un programme de financement limité pour faciliter le remplacement des panneaux d'arrêt bilingues dans les régions acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse. Pour qu'une demande soit prise en considération, elle doit être faite conjointement par la municipalité et la communauté acadienne et francophone de la région. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie.

## 5. Quelles sont les collectivités ou les régions qui sont admissibles dans le cadre du programme de financement en question?

Même si le programme de financement accorde la priorité aux régions acadiennes et francophones traditionnelles, par exemple Clare, Argyle, Richmond et Chéticamp, toutes les demandes reçues seront examinées jusqu'à la date limite du 31 mars 2023. Si une collectivité veut faire installer des panneaux d'arrêt bilingues sur les routes provinciales, elle doit présenter des arguments convaincants qui montrent l'importance de la langue française pour la région ainsi que ses liens avec l'histoire acadienne et française. L'approbation de toute demande est accordée sous réserve des fonds disponibles.

**6. Que se passe-t-il si d'autres communautés linguistiques veulent des panneaux dans leur langue?**

La modification actuelle du règlement porte seulement sur les panneaux d'arrêt bilingues. L'utilisation d'autres langues sur les panneaux d'arrêt nécessiterait des modifications supplémentaires au règlement existant.

**7. Les municipalités peuvent-elles choisir d'installer des panneaux d'arrêt bilingues sur les routes municipales?**

Oui, toute municipalité de la Nouvelle-Écosse peut faire installer de tels panneaux d'arrêt sur les routes municipales à ses propres frais. Dans ce cas, aucun processus de demande ou d'approbation provinciale n'est nécessaire.

**8. Combien de temps faut-il pour fabriquer et installer un panneau d'arrêt bilingue?**

Une fois que la demande d'une communauté est approuvée et que toutes les consultations appropriées ont eu lieu, les panneaux d'arrêt pourraient être remplacés dans une période de quelques mois. Toutefois, cette période pourrait varier selon les facteurs suivants : saison, météo, quotas de production et nombre de demandes.